

bat. L'Australie, avec une population inférieure de deux millions à celle du Canada et dotée sans doute de ressources financières en rapport avec sa population, a accédé sans hésitation à la proposition de l'Amirauté. La Nouvelle-Zélande s'engage à fournir un dreadnought. Le coût global d'une unité de combat est de £3,605,000. Le coût d'un croiseur seul est de £2,000,000. Le chiffre de la contribution de la Nouvelle-Zélande à la défense de l'empire, en rapport avec sa population et ses ressources, est de neuf fois supérieur à celui de la dépense proposée par le Gouvernement.

Les propositions formulées par le Gouvernement me semblent inadéquates; elles vont ou trop loin ou pas assez loin. Elles vont trop loin, à titre de tentatives ou d'essais dans l'organisation d'une marine de guerre canadienne; elles sont insuffisantes, à titre d'aide immédiate et efficace. J'en suis sûr, le programme tracé par le Gouvernement aboutira à un énorme gaspillage de deniers publics, sans produire de résultats immédiats et de valeur réelle. Aujourd'hui nous comprenons peut-être un peu mieux qu'en mars dernier que la création d'une flotte est une œuvre de bien longue haleine.

Voici ce que dit le correspondant militaire du "Times" de Londres:

La création d'une armée demande vingt ans et celle d'une flotte un demi-siècle.

L'organisation même la plus rapide ne réussirait guère à créer un bon service naval canadien en moins de dix ans. Il faudrait peut-être même quinze ou vingt ans, et la crise, s'il y a lieu d'en appréhender une aujourd'hui, éclatera dans le cours des cinq années prochaines et probablement dans trois ans.

Le premier ministre (sir Wilfrid Laurier) nous a dit en termes fort éloquents la parfaite sécurité assurée aux Canadiens par le drapeau britannique à l'étranger. D'où vient la puissance extraordinaire exercée par ce drapeau dans les mers lointaines et sous des cieux étrangers? L'été dernier, j'ai vu le déploiement de la puissante flotte britannique dans le fleuve de la Tamise, comme préparation à l'inspection que devait subséquemment en faire le roi Edouard. Cette flotte comprend 24 grands bâtiments de combat ou cuirassés, d'escadre, 16 puissants croiseurs cuirassés, outre les autres navires auxiliaires d'une puissante flotte, au nombre de 150. Voilà le secret de la puissance extraordinaire exercée par le drapeau britannique, voilà ce qui constitue sa force, et le Canadien, témoin du déploiement de cette gigantesque flotte, se sentait vraiment humilié en pensant que toute la puissance protectrice représentée par cette flotte avait été ainsi créée, sans que le peuple canadien y eût en rien contribué, bien que le Canada et les Canadiens dans le monde entier, eussent

droit d'invoquer la protection fournie par ce formidable armement et le légitime espoir de bénéficier de cette protection. Oui, le drapeau est le talisman protecteur de tout Canadien. Ce drapeau représente la puissance, la force, invincible nous l'espérons, de cette grande flotte; or, le premier ministre veut soutenir et appuyer la force de ce talisman, en formulant des propositions insuffisantes tendant à la création de petits croiseurs qui, comme il l'a d'abord déclaré, n'iraient pas à la guerre sans le consentement du Parlement canadien. Je suis bien aise que le premier ministre aujourd'hui ait abjuré cette opinion. Certes, ce ne serait pas là une légitime interprétation des termes de la résolution:

Les sacrifices qui s'imposent afin de donner aux autorités impériales la plus cordiale et la plus loyale coopération dans tout mouvement tendant au maintien de l'intégrité et de l'honneur de l'empire.

Certes, ce n'est pas là, sans doute, l'idée que se forme le premier ministre

D'une marine canadienne coopérant avec la flotte impériale et en relations intimes avec elle.

Le premier ministre, au cours des vacances de la Chambre, a péroré sur cette question et il a prétendu que l'empire des mers exercé par la flotte britannique, empire qui, à ses yeux, est essentiel à l'intégrité de l'empire est encore incontesté et qu'on ne lui a pas porté de défi.

Voilà la grande question du jour. Le premier ministre affirme que l'empire des mers appartient encore à la flotte britannique; j'en conviens et personne au sein de l'empire ne révoque la cause en doute. Mais il s'agit, non pas du présent, mais bien de l'avenir. Par la bouche de ses hommes d'Etat les plus sages, les plus censés et les plus avertis, la Grande-Bretagne, au cours de ces derniers mois, a jeté le cri d'alarme et nous a avertis que l'heure du danger approche rapidement. Pour s'en tenir aux simples faits de notoriété publique aujourd'hui, personne ne saurait le nier, la suprématie navale de la Grande-Bretagne, suprématie que nous proclamons ici même, en mars dernier, absolument essentielle à l'intégrité de l'empire, est aujourd'hui l'objet du défi le plus direct, le plus ouvert qui lui ait été jeté depuis plus d'un siècle. Je ne veux pas me poser ici en alarmiste et j'espère qu'on donnera l'interprétation légitime à toutes mes paroles au sujet de la puissance sans cesse croissante de la marine de guerre d'une des plus grandes nations européennes. Je professe le plus grand et la plus vive admiration à l'endroit du peuple allemand, de son patriotisme, de ses aptitudes, de sa puissance d'organisation. En ce qui concerne le Canada, nos concitoyens d'origine allemande figurent parmi nos citoyens